



FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE FONCTIONNAIRES VAUDOIS

Communiqué de presse

Négociations salariales

**STABILISER CE QUI A ÉTÉ GAGNÉ PAR LA NÉGOCIATION,
POURSUIVRE ENCORE ET TOUJOURS LE CHEMIN VERS UN ACCORD FINAL ÉQUITABLE, ATTRACTIF,
DANS L'INTÉRÊT DE L'ENTIER DE LA FONCTION PUBLIQUE.**

Telle est la voie prise par la FSF dont la délégation de négociateurs a signé ce 2 juin 2008 le document d'orientation générale.

Dans le cadre financier donné par le CE, la FSF est fière d'avoir mené cette première étape des négociations à un terme acceptable pour ses membres.

Néanmoins, **un grand travail reste encore à faire**, en effet ce document d'orientation n'est pas totalement satisfaisant et la faïtière espère de nouvelles avancées, notamment :

- pour le salaire minimum, toujours insuffisant,
- pour certains secteurs, tel le secteur pénitentiaire ou celui de la faune, pour les laborantins etc.,
- pour le maintien d'un certain nombre d'indemnités dans des fonctions d'une extrême pénibilité etc.

Enfin, la FSF attend avec impatience les résultats des classifications inconnues et du positionnement individuel de chaque employé. Forte de ces informations essentielles, elle mettra tout en œuvre pour obtenir un **accord final cohérent, équitable pour tous qui reste, néanmoins, conditionné à une acceptation de l'ensemble de ses membres.**

Lausanne, le 2 juin 2008

M. Alain Martin – Président *ad interim* - 076 536 43 22

Mme Béatrice Métraux. – Secrétaire général de la FSF – 079 703 82 29

M. Martial de Montmollin - Président (dès le 1^{er} juillet 2008) - 079 669 06 11